

502

ALFRED MERLIN

MEMBRE DE L'INSTITUT

et

LOUIS POINSSOT

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS DE TUNISIE

# ÉPOTIDES DE BRONZE

trouvées

en mer près de Mahdia



ALGER

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

12, RUE ÉMILE-MAUPAS, 12

1933

Bibliothèque Maison de l'Orient



132247

EXTRAIT  
DU  
CINQUIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE  
ALGER (14-16 Avril 1930)

# EPOTIDES DE BRONZE

## trouvées en mer près de Mahdia

PAR

ALFRED MERLIN

MEMBRE DE L'INSTITUT

ET

LOUIS POINSSOT

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS DE TUNISIE

---

Parmi les nombreux objets de bronze et de marbre qui ont été sortis de la mer sur la côte tunisienne au large de Mahdia (1), on remarque deux grosses pièces de bronze ayant l'apparence générale de corniches (2).

Il n'est pas aisé de les décrire : les planches (3) qui

---

(1) Sur l'ensemble des fouilles, voir Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres de marbre trouvés en mer près de Mahdia* (Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts de la Tunisie, IX, 1930), p. 1 à 21, avec renvois bibliographiques.

(2) Merlin et L. Poinssot, *Monuments Piot*, XVII, p. 50 à 52 avec fig. ; cf. *op. cit.*, p. 6 et 15 ; Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 250 et suiv. avec fig. ; L. Curtius, *Archäol. Anzeiger*, XXIV, 1909, col. 215 et fig. 7-8.

(3) Les figures de la pl. VIII établies d'après la mieux conservée des pièces de bronze, celle à laquelle est accolé le demi-buste de Dionysos, donnent : a, son élévation suivant un plan

accompagnent cet article permettront au lecteur de se représenter ce que nous n'avons pu indiquer que d'une façon incomplète et parfois peu claire.

Conçues pour se faire pendant (pl. I), ces deux pièces de métal (1) étaient jadis fixées au monument qu'elles décoraient à l'aide de clous passés dans des trous qui sont ménagés de distance en distance (2). Chacune d'elles, ouverte à l'arrière et sur un des flancs, comprend quatre parois : un dessus, un dessous, un côté et un devant.

Le dessus se compose d'une plaque toute unie dont un tiers environ est légèrement en contre-bas du reste (3) ; il a la forme d'un polygone irrégulier (4) ; le dessous est constitué par une autre plaque, arrondie et échan-

---

parallèle au devant ; *b*, son élévation suivant un plan parallèle au côté ; *c*, son plan vu du dessus ; *d*, un détail perspectif de l'extrémité de la moulure couronnant le côté ; *e* et *f*, deux coupes. Elles permettront d'imaginer ce qu'aurait été l'objet sans haut-relief et dès lors d'en mieux saisir le décor architectural.

(1) L'épaisseur du bronze est en moyenne d'un centimètre. — L'analyse d'un échantillon a donné les résultats suivants : cuivre 82,8 % ; étain 9,9 ; antimoine 1,25 ; plomb 0,9 ; oxygène et corps non dosés 5,15 ; elle peut être comparée à celle du métal provenant de la statue de jeune homme qui, autrefois dans la collection Sabouroff, est maintenant au musée de Berlin (Kön. Museen zu Berlin, *Beschr. der antik. Skulpturen*, p. 1).

(2) Dans l'une et l'autre il y a deux trous sur le dessus et un sur le côté ; dans celle avec buste de Dionysos, il y a deux trous en dessous, trois le long de l'échancrure ; dans celle avec buste d'Ariane, le dessous, incomplet, n'a actuellement qu'un trou, il en existe deux le long de l'échancrure. Les trous ont 0 m. 008 de diamètre. Lors de la découverte, l'un des clous était encore enfilé dans le trou où il avait été passé : un peu de bois y adhéra.

(3) La différence entre ces deux plans varie de 0 m. 005 à 0 m. 002.

(4) Dans la pièce qu'orne le buste de Dionysos les deux droites qui limitent cette plaque l'une en avant, l'autre sur la majeure partie du côté, ont la première 0 m. 28, la seconde 0 m. 265 ; elles se coupent selon un angle obtus de 118°. Dans celle avec buste d'Ariane les mêmes droites ont chacune 0 m. 265 et se coupent selon un angle un peu moins obtus (113°). Dans toutes deux le dessus a une largeur maxima de 0 m. 17 et minima de 0 m. 08.

créée (1). Dessus et dessous ne sont pas parallèles, mais divergent à mesure qu'on s'éloigne de l'endroit où se rencontrent les faces latérale et antérieure (2). Le côté (3) et le devant (4) sont couronnés, sur 0 m. 08 de haut, par une moulure en saillie de 0 m. 06, faite de deux bandes plates, en léger retrait l'une par rapport à l'autre, et d'un talon droit (5) ; ils s'inclinent, le sommet en surplomb (6), et se rejoignent suivant un angle obtus (7). Sur le côté, la grosse moulure domine une série de six bandeaux unis étagés, rappelant les « fasces » de l'architrave ionique (8), qui se succèdent jusqu'en bas, le dernier en saillie de 0 m. 01 sur les autres et beaucoup plus large que ceux-ci (9) ; par devant, au-dessous de la moulure du couronnement, la surface est restée sans ornement. A l'intersection des faces latérale et antérieure se détache en très haut relief un demi-buste, dont la tête (10) interrompt la moulure supérieure et dont

---

(1) Dans la pièce avec buste de Dionysos, le dessous a une longueur de 0 m. 27 en avant, de 0 m. 28 sur le côté ; sa largeur varie de 0 m. 14 à 0 m. 17. Dans celle avec buste d'Ariane, il est incomplet.

(2) Avec l'horizontale le dessus fait un angle positif de 15°, le dessous un angle négatif de 11° ; les plans prolongés se rencontreraient donc sous un angle de 26°.

(3) Le côté a 0 m. 285 de haut, 0 m. 38 de large.

(4) La hauteur maxima du devant est 0 m. 385 ; la hauteur minima, 0 m. 285.

(5) Chaque bande plate est large de 0 m. 02, le talon de 0 m. 05.

(6) Abstraction faite du demi-buste, l'inclinaison est de 4° pour le devant, de 6° pour le côté.

(7) Cet angle est le même que celui formé par les droites limitant le dessus (cf. p. 2 n. 4).

(8) Durm, *Baukunst der Griechen*, 3<sup>e</sup> éd., p. 327-328.

(9) Le premier de ces bandeaux en partant du haut a 0 m. 027 de large, le second 0 m. 021, le troisième 0 m. 035, le quatrième 0 m. 027 (comme le premier), le cinquième 0 m. 018, le sixième 0 m. 075.

(10) Haut. 0 m. 19 - 0 m. 20 ; distance du menton aux cheveux 0 m. 15 ; les têtes sont donc presque grandeur nature. — La saillie maxima du buste par rapport aux parois est de 0 m. 085.

l'une des épaules est en quelque sorte coupée par la face latérale.

Par devant, à l'opposé du demi-buste, chacune des deux pièces se termine par une échancrure en arc de cercle (1) ; sur le côté, la moulure s'interrompt brusquement douze centimètres avant la fin de l'objet : peut-être continuait-elle, selon le même profil, mais en une matière différente, au-dessus de la plaque de bronze (pl. VIII).

Les demi-bustes sont ceux de Dionysos à droite, d'Ariane à gauche : c'est donc, contrairement à ce qu'on constate le plus souvent, à la droite du dieu que se trouve sa compagne (2). Dans chaque demi-buste, la portion visible de la poitrine est répartie, entre le devant et le côté, en parties égales, mais le dieu tourne la tête vers la droite, la déesse vers la gauche, faisant ainsi l'un et l'autre face à qui regarde le devant (pl. D).

Avec son abondante chevelure divisée en deux bandeaux ondulés et relevée en chignon sur la nuque, ses longues boucles qui lui retombent sur les épaules nues, Dionysos a une grâce toute féminine. Une guirlande de lierre, dont les baies et les feuilles agitées par la brise sont rendues avec quelque préciosité, encadre le visage et recouvre largement les cheveux : le front est ceint d'une bandelette (3), au-dessus de laquelle pointent deux toutes petites cornes, souvenir atténué des cornes de

---

(1) Celui-ci a environ 0 m. 15 de diamètre.

(2) Ainsi on trouve Ariane à la gauche de Dionysos dans divers groupes en ronde bosse (S. Reinach, *Rép. de la Statuaire*, I, p. 383 n° 1, p. 385 n° 6, p. 388 n° 5 ; II, p. 129 n° 1, 2, 3), sur un moule conservé à Athènes (Id., *Rép. de Reliefs*, II, p. 343 n° 3), sur un sarcophage de Ny-Carlsberg (*Ibid.*, p. 180 n° 2). Par contre, elle est à sa droite sur un ex-voto de Thèbes (*Ibid.*, p. 342 n° 4) et sur une plaque Campana (*Ibid.*, p. 255 n° 1).

(3) Pour cette bandelette, cf. De Ridder dans Daremberg, Saglio et Pottier, *Dict. des antiquités*, III, p. 1955-1956 ; Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 15 ; Studniczka, *Archäol. Jahrbuch*, XXXIV, 1919, p. 115 et suiv.

taureau que montrent certaines images du dieu (1) (pl. I à IV).

Le buste d'Ariane est moins bien conservé que celui de Dionysos ; l'épaule droite, qui manquait au moment de la découverte, a été retrouvée partiellement en 1910 (2), mais le nouveau fragment ne se rajuste pas exactement et laisse subsister une assez grande lacune ; la face latérale n'est complète qu'en haut et le dessous est, lui aussi, fort mutilé.

La déesse est vêtue d'une légère tunique, boutonnée sur les épaules et les bras, qui offre de nombreux plis traités avec minutie ; entre les boutons, les bords ourlés de l'étoffe s'ouvrent en une série de crevés. Une bandelette entoure les cheveux, qui sont couronnés de lierre et séparés en bandeaux bouffants (pl. V à VII). Ainsi que celle de Dionysos, la guirlande témoigne d'une recherche outrée du pittoresque ; les feuillages si découpés qui entourent le côté droit du visage de la déesse, comme ceux qui encadrent la joue et la tempe gauches du dieu, paraissent plutôt conçus par un ciseleur que par un sculpteur.

Dans les deux effigies le globe des yeux (3) est en ivoire (4) ; la prunelle est figurée par une cavité circulaire (5).

---

(1) Voir entre autres un hermès de Dionysos au musée du Vatican (Helbig, *Führer durch die Sammlungen... in Rom*, 3<sup>e</sup> éd., I, p. 257 n<sup>o</sup> 406 ; Visconti, *Museo Pio-Clementino*, VI, pl. VI n<sup>o</sup> 1 ; Amelung, *Führer durch die Antiken in Florenz*, p. 14 fig. 3 et 4). — Pour les cornes de Dionysos, cf. Lenormant dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, I, p. 361 ; Voigt dans Roscher, *Lexikon der Myth.*, I, col. 1055 à 1059 ; Perdrizet, *Terres cuites Fouquet*, I, p. 83 n<sup>o</sup> 197 ; cf. Van Hoorn, *Rev. archéol.*, 1927, I, p. 112.

(2) Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1910, p. CCLII.

(3) Dimensions des yeux : haut. 0 m. 013 ; long. 0 m. 03 ; écartement 0 m. 023.

(4) L'ivoire est soutenu en arrière par une mince plaque de bronze ; dans l'œil gauche de Dionysos, il a disparu. Sur la fréquence d'yeux en ivoire dans les statues de bronze, cf. Deonna dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, IV, p. 1492 (bibliogr.).

(5) Il ne subsiste plus rien de la matière colorée qui remplissait cette cavité.

Ces têtes ont l'élégance facile des œuvres de la période hellénistique et on en réunirait sans peine d'analogues (1), dont il n'y a pas lieu de poursuivre ici l'énumération (2). Ce n'est assurément pas pour l'ornementation de nos bronzes qu'elles furent créées : elles ont été empruntées à l'un de ces groupes où Dionysos s'appuie sur l'épaule d'Ariane qu'il contemple avec une mélancolique tendresse (3). Mais un réel effort d'adaptation a été réalisé. Par un remaniement ingénieux du chapeau de verdure dont chaque divinité est coiffée, on est parvenu à relier

---

(1) La tête de Dionysos rappelle d'assez près celle du dieu sur le cratère Borghèse du Louvre et sur un de ses similaires trouvés à Mahdia (sur l'autre, cette tête manque) : Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres...*, p. 87, pl. XIIIa, XV et XVI.

(2) Voici simplement quelques exemples : miroir d'argent, provenant de Boscoreale, au Louvre (Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, V, p. 88 et suiv., 193 et suiv., pl. XIX ; Studniczka, *Archäol. Jahrbuch*, XXXIV, 1919, p. 117 fig. 15) ; couvercle de pyxis en terre cuite vernissée noir mat, avec un buste probablement de Ménade, beau travail hellénistique, trouvé à Lesbos, conservé au musée de Berlin (Sieveking, *Archäol. Anzeiger*, XXVII, 1912, col. 128 fig. ; Studniczka, *loc. cit.*, p. 118 fig. 16) ; tête en marbre du musée de Compiègne (Espérandieu, *Rec. des bas-reliefs... de la Gaule rom.*, V, p. 145 n° 3896) ; statue de marbre découverte à Rome (Visconti, *Bull. comun. di Roma*, XIV, 1886, pl. VI ; S. Reinach, *Mon. nouv. de l'art antique*, I, p. 45 fig. 23) ; statuette de bronze de la collection Sambon, maintenant au Louvre (Collignon, *Sculpt. gr.*, II, p. 296 et fig. 153 ; De Ridder, *Bronzes ant. du Louvre*, I, p. 35 et pl. 20, n° 189) ; figurine de terre cuite reproduisant un motif identique (S. Reinach, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1891, p. 268-269 ; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1891, II, p. 265 et suiv. avec fig.) : ces deux derniers monuments sont originaires d'Athènes, comme nos pièces de bronze.

(3) Nous avons un groupe de cette sorte sur le cratère Borghèse et ses similaires découverts à Mahdia (Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres...*, p. 25-26, avec la bibliogr. p. 25 n. 3 ; p. 32 et 34, pl. IV, XIII a, cf. XV). Se reporter en outre à S. Reinach, *Rép. de la Statuaire*, I, p. 383 n° 1, p. 385 n° 6, p. 388 n° 5 ; II, p. 129 n° 1 et 2 ; cf. III, p. 134 n° 1 ; Déchelette, *Vases céramiques ornés de la Gaule rom.*, II, p. 262-263 n° 50 ; Pottier et S. Reinach, *Nécrop. de Myrina*, p. 368-369 ; A. Levi, *Ausonia*, IX, p. 61, 62 n. 6. On peut aussi se souvenir du groupe de Praxitèle : Dionysos et Méthé (Pline, *Nat. hist.*, XXXIV, 69 ; cf. Stoll, dans Roscher, *op. cit.*, II, col. 2933 ; Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 535 n. 1 ; A. Levi, *loc. cit.*, p. 60).

plus étroitement les hauts reliefs à l'architecture. Une partie de la plante grimpanche s'attache à celle-ci, tandis que quelques feuilles, dressant perpendiculairement aux moulures leurs minces limbes triangulaires, servent de transition avec le lierre adhérent à la chevelure (pl. II, V).

Les feuilles placées sur la paroi constituent derrière chacune des deux têtes une sorte de nimbe rayonnant. Sur le vase Borghèse et l'un de ses similaires trouvés en mer, le même dispositif si caractéristique entoure la tête de Dionysos, tout à fait analogue de style aux demi-bustes que nous décrivons (1). Il ne serait pas impossible que nos bronzes et les prototypes des grands cratères de marbre sculptés à Athènes fussent sensiblement contemporains ; sur les uns comme sur les autres, le décor végétal est traité avec un rare souci d'exactitude et une préoccupation du détail presque excessive.

Nous voudrions maintenant déterminer pour quel usage ces pièces de bronze ont été faites.

Elles sont trop volumineuses et trop lourdes pour avoir pu appartenir à un meuble ; il n'est guère vraisemblable non plus qu'elles aient concouru à la décoration d'un édifice. Leur forme très spéciale répond à une destination précise, qu'on peut reconnaître, estimons-nous, assez facilement.

Quand on les considère l'une en face de l'autre, avec les plans inclinés en sens inverse qui les limitent en dessus et en dessous, avec leurs faces principale et latérale penchant en dehors, avec l'échancrure symétrique qui les termine, l'idée vient naturellement que ces revêtements décoratifs ont été employés sur les flancs d'un navire, dont la proue s'avancait dans l'intervalle (pl. I, VIII).

Et, de fait, si nous nous reportons à des représenta-

---

(1) Cf. p. 6 n. 1.

tions de bateaux grecs, nous y trouvons tout de suite place pour nos objets. Sur les flancs des trières athéniennes régnait la *πάροδος*, galerie qui proéminait en dehors du bâtiment au-dessus de la mer ; pour protéger cette partie délicate et les rames, on disposait à l'avant, de chaque côté et un peu en arrière de la proue, des bossoirs, les *ἐπωτίδες*, qui dans le combat garantissaient contre les chocs des navires ennemis (1). Quand le bateau était vu de face, ces fortes poutres en saillie, fixées par leur queue aux joues de la proue, « formaient comme deux oreilles et complétaient la ressemblance de l'avant avec une tête d'animal » (2). Dans certains cas, ces bossoirs portaient des têtes en relief (3).

A notre avis, c'est sans aucun doute pour tenir le rôle d'épotides sur un vaisseau qu'ont été fondues nos pièces de bronze et c'est de part et d'autre d'une proue qu'il faut les restituer, la courbe qui borde à une des extrémités leur face antérieure venant s'appliquer contre la paroi de cette proue (4).

Etant donné leur caractère esthétique, la fragilité de certains détails comme l'ivoire des yeux (5), nous avons d'abord présumé (6) qu'elles décoraient un navire d'apparat et, en rapprochant ces œuvres d'art de certains

---

(1) Cf. Cartault, *La trière athénienne*, p. 59, 62, 67 à 70. — Sur les *ἐπωτίδες*, voir Assmann dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclop.*, VI, col. 251.

(2) Cartault, *op. cit.*, p. 69.

(3) Un vase du British Museum reproduit une proue de vaisseau de guerre dont les épotides sont ornées de têtes de femme (Torr dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, IV, p. 36 fig. 5284, cf. p. 35 n. 2 ; Moll, *Das Schiff in der bildenden Kunst*, pl. B VI a n° 183) ; sur un bas-relief d'époque romaine, le bossoir d'un navire marchand porte une tête de Minerve (Torr, *ibid.*, p. 39 fig. 5293, cf. p. 38 n. 15). Il y a d'autres exemples.

(4) Nous supposerions volontiers que sur les côtés de l'épotide les bandeaux plats imitent les bordages de la partie avoisinante de la coque.

(5) Sur la délicatesse de l'ivoire, cf. Collignon, *Sculpt. gr.*, I, p. 527 ; Jacob dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, II, p. 448.

(6) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 206 à 210.

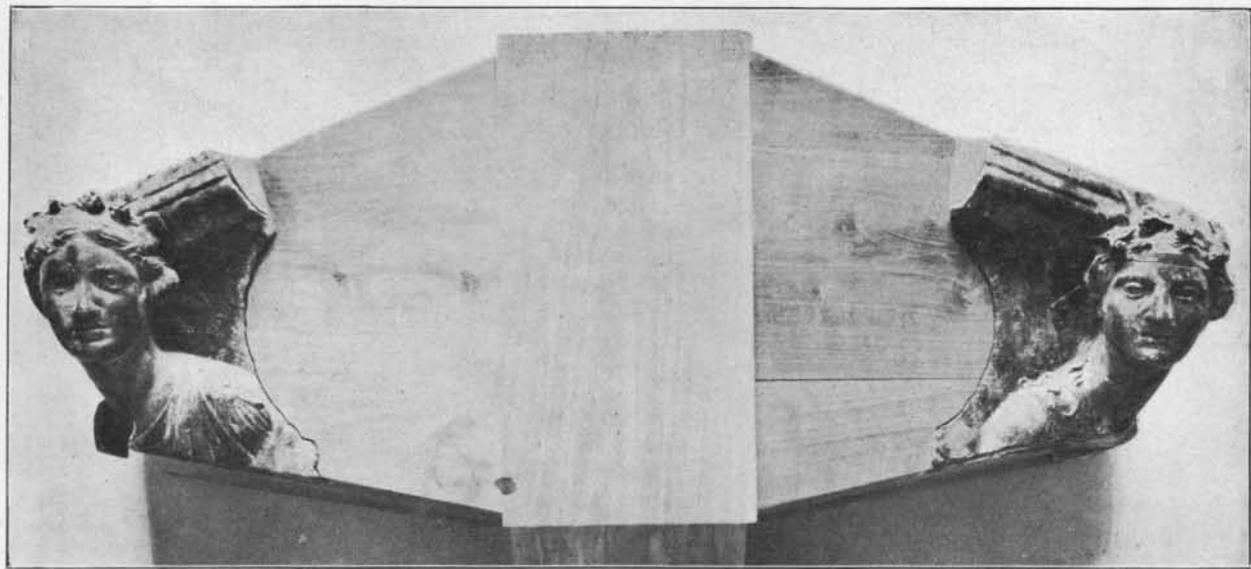


Planche I



Planche II



Planche III

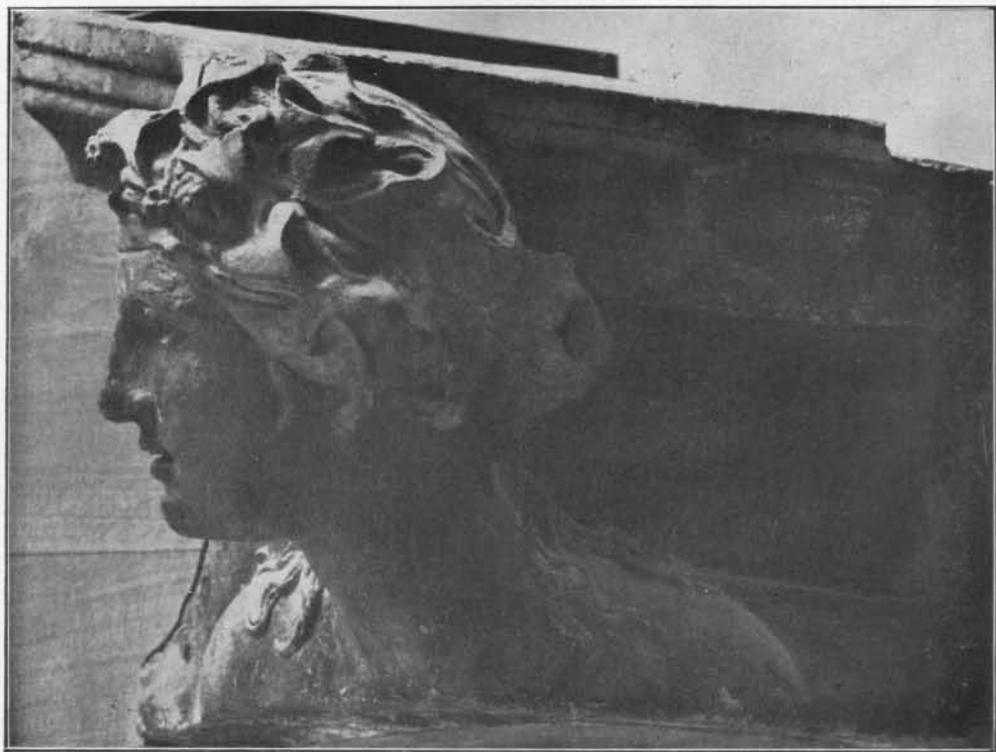


Planche IV



Planche V



Planche VI

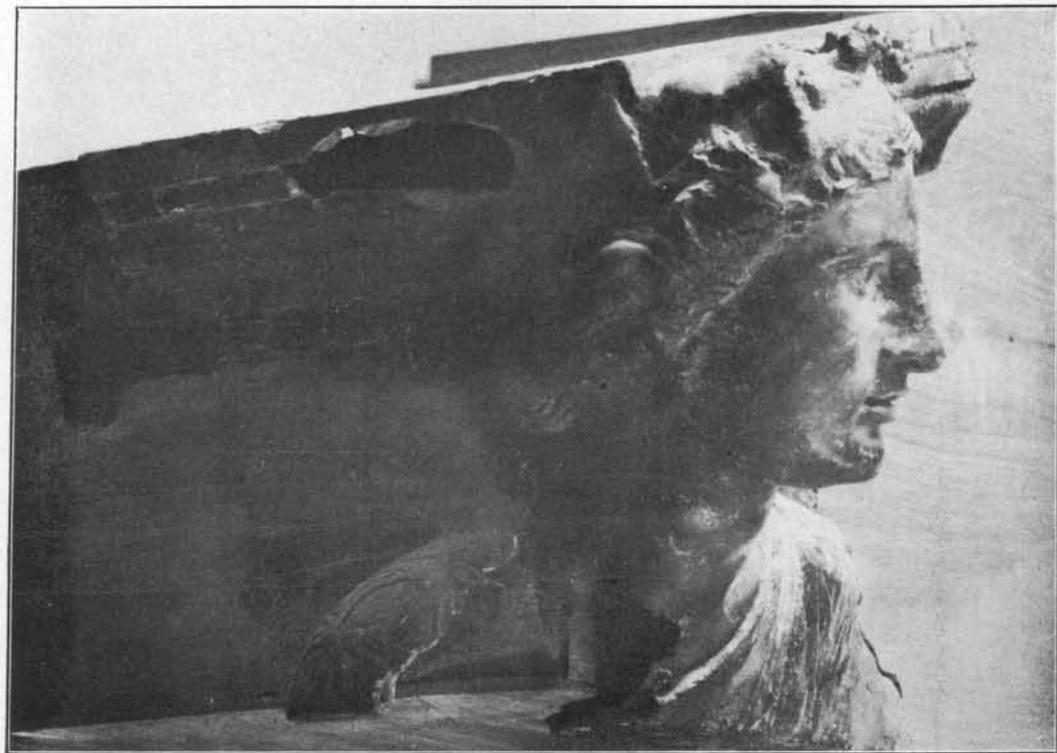


Planche VII



autres objets que transportait le bateau coulé à Mahdia, notamment des stèles qui ont été à l'origine exposées au Pirée dans les sanctuaires dédiés aux éponymes des galères sacrées d'Athènes (1), nous avons été enclins à faire de ce navire d'apparat soit la galère paraliennne, soit l'ammonienne, dont les ornements précieux auraient été enlevés comme trophées par Sylla vainqueur, en 86 av. J.-C.

Cette hypothèse doit être rectifiée conformément aux remarques que nous avait soumises notre regretté maître Haussoullier (2) ; les galères sacrées d'Athènes n'étaient pas des navires d'apparat, mais des croiseurs rapides que plusieurs textes de Thucydide (3) nous montrent, au V<sup>e</sup> siècle, durant la guerre du Péloponèse, engagés dans des opérations militaires, même dans une bataille. Plutôt qu'à un navire réel (4), il vaut mieux songer à un navire fictif, auquel par leurs dimensions relativement faibles (5) nos pièces de bronze semblent mieux convenir (6).

---

(1) Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres...*, p. 13-14 ; Dain, *Rev. des études grecques*, XLIV, 1931, p. 290 à 303.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 196 à 198.

(3) III, 33, 1 ; 77, 3 ; VIII, 73, 6 et suiv. ; cf. VI, 53, 1.

(4) En tout cas, il est impossible que ces bronzes aient servi à la décoration du bateau qui a coulé près de Mahdia et qui était un gros bâtiment de transport.

(5) Voir plus loin, p. 14 n. 1.

(6) Nous connaissons des bronzes figurés qui ont appartenu à des bateaux, par exemple : une tête de Minerve ayant décoré une étrave (*Collection Raoul Warocqué*, 3<sup>e</sup> fasc., p. 42 n<sup>o</sup> 345, voir aussi p. 43 n<sup>os</sup> 346 à 351) ; un buste de Rome placé tout à l'avant d'une proue trouvée à Actium, aujourd'hui au British Museum (Graser, *Archäol. Zeitung*, XXX, 1872, pl. 62 fig. 3, p. 49, 50 et 105 ; Torr, *Ancient ships*, pl. VIII fig. 41, p. 66 et 139 ; Walters, *Catal. of the bronzes in the British Museum*, p. 150 n<sup>o</sup> 830 ; Moll, *op. cit.*, pl. B IX n<sup>o</sup> 25) ; un éperon auxiliaire en forme de tête de sanglier, trouvé dans le port de Gênes, aujourd'hui au musée de Turin (Torr, *op. cit.*, pl. VIII fig. 43, p. 65 et 139 ; dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, IV, p. 895 fig. 5958 ; Moll, *op. cit.*, pl. B IX n<sup>o</sup> 22). M. Romanelli a publié dans le *Bull. comun. di Roma*, XLIV, 1916, p. 236 à 248,

On pourrait penser à un char de procession en forme de navire, comme celui qui, à Athènes (1) et à Smyrne (2), prenait part aux fêtes dionysiaques des Anthestéries, ou comme celui qui, aux Grandes Panathénées, transportait le péplos de la déesse (3). Toutefois la conjecture apparaît, là encore, assez peu satisfaisante. Le char-bateau des Anthestéries d'Athènes, que nous connaissons par des images conservées sur les vases peints, n'était pas, à proprement parler, un bateau, mais une caisse montée sur quatre roues et transformée de façon rudimentaire en bateau par l'adjonction de quelques accessoires, tels qu'un éperon et un aplustre (4), mais nous n'y relevons pas d'épotides ; en eût-il jamais été muni (5) que ce modeste char, auquel s'attelaient deux jeunes Athéniens déguisés en Satyres, n'aurait guère pu être pourvu d'ornements de bronze aussi pesants et aussi magnifiques que ceux de Mahdia.

Nous préférons imaginer que nos pièces de bronze proviennent d'un monument votif en forme de proue de navire qui avait probablement été érigé au Pirée.

On conservait pieusement certains navires fameux, à Corinthe la nef Argo, à Rome la nef d'Enée (6). On

---

des pièces de bronze avec têtes de cygne qui devaient orner un bateau naviguant sur le Tibre, entre Rome et la mer. Rappelons enfin les beaux bronzes du lac de Némé, d'un caractère évidemment exceptionnel.

(1) Frickenhaus, *Archäol. Jahrbuch*, XXVII, 1912, p. 61 à 88, Beil. I ; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, p. 798 fig. 421 ; Deubner, *Archäol. Jahrbuch*, XLII, 1927, p. 172 à 192, p. 173 fig. 2, p. 184 fig. 18, cf. p. 186 fig. 21 ; aussi Bieber, *Denkmäler zum Theaterwesen*, p. 87-88 ; Moll, *op. cit.*, pl. B VII n<sup>os</sup> 116-117.

(2) Lenormant dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, I, p. 612 ; Nilsson, *Archäol. Jahrbuch*, XXXI, 1916, p. 334 ; Deubner, *loc. cit.*, p. 174.

(3) C'était peut-être le même char que celui des Anthestéries (Frickenhaus, *loc. cit.*, p. 73).

(4) Frickenhaus, *loc. cit.*, p. 63 ; Nilsson, *loc. cit.*, p. 326.

(5) Il fut vraisemblablement plusieurs fois refait au cours des siècles (Frickenhaus, *loc. cit.*, p. 73).

(6) Couchoud et Svoronos, *Bull. de corr. hellén.*, XLV, 1921, p. 276-277.

consacrait souvent en ex-voto, et depuis un temps assez reculé, des avants de vaisseaux ennemis, ou même des vaisseaux entiers, qui avaient été capturés dans les combats (1). Le roi de Macédoine Antigone Gonatas dédia à Apollon Délien son propre vaisseau-amiral avec lequel il avait remporté, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la victoire sur les amiraux de Ptolémée au large de Cos et on a supposé avec vraisemblance que ce vaisseau était abrité à Délos dans l'édifice dit aux Taureaux (2).

Très fréquemment aussi, en particulier depuis l'époque hellénistique, pour commémorer un exploit sur mer ou une victoire navale, on érigeait un trophée d'armes ou une statue sur un socle qu'on façonnait en forme de proue (3). Parmi les restes d'ex-voto de ce genre, nous nous contenterons de rappeler ceux d'Épidaure (4), de Cyrène (5) et du Musée de Leipzig (6). Dans un sanctuaire d'Elaios en Chersonèse de Thrace, Protésilas, le premier des Grecs qui aborda au rivage de Troie, était figuré, au dire de Philostrate, « debout sur une base qui avait la for-

---

(1) Conze, Hauser et Benndorf, *Neue archäol. Untersuchungen auf Samothrake*, 1880, p. 77-78 ; Woelcke, *Bonner Jahrbücher*, CXX, 1911, p. 154 ; Ad. Reinach dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, V, p. 503, cf. p. 499.

(2) Tarn, *Journ. of Hellenic studies*, XXX, 1910, p. 189 à 208 ; Couchoud et Svoronos, *loc. cit.*, p. 270 à 294 ; *Rev. archéol.*, 1922, I, p. 337 à 340 (art. publiés par MM. Morand et Vallois dans le *Journal des Débats* ; ajouter un article de M. Vallois dans le même journal le 16 avril 1922) ; Tarn, *Bull. de corr. hellén.*, XLVI, 1922, p. 473 à 475 ; Couchoud, *ibid.*, p. 476 ; Thiersch, *Sitzungsberichte der Wiener Akad.*, 212, 1930, p. 36 ; *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissensch. zu Göttingen, Phil.-hist. Klasse*, 1931, p. 371-372.

(3) Woelcke, *loc. cit.*, p. 154 et suiv. ; Ad. Reinach, *loc. cit.*, p. 503.

(4) Defrasse et Lechat, *Epidaure*, p. 188 n. 3 et p. 189 fig. ; Woelcke, *loc. cit.*, p. 155-156, avec fig. p. 155 et bibliogr. p. 228 n. 102.

(5) Micacchi, *Boll. dell' Assoc. internaz. per gli studi mediterranei*, I, 6, février 1931, p. 17 ; Technau, *Archäol. Anzeiger*, XLVI, 1931, col. 707 et suiv. avec fig.

(6) S. Reinach, *Rép. de Reliefs*, II, p. 66 nos 2 et 3 ; *Rev. archéol.*, 1931, I, p. 181-182.

me d'une proue de navire » ; des monnaies de cette localité, une statue récemment entrée au Metropolitan Museum de New-York, copie romaine d'une œuvre grecque de 450-440 av. J.-C., et un torse du British Museum recueilli à Cyzique, dont la base a l'aspect d'un avant de bateau entouré par les vagues, peuvent nous donner une idée de ce monument (1). A Lindos, dans l'île de Rhodes, un grand relief, découvert en 1903 et taillé dans la paroi rocheuse de l'Acropole, met partiellement (2) sous nos yeux un navire de dimension naturelle sur lequel se dressait jadis, comme l'indique une inscription, la statue, aujourd'hui disparue, d'Hagésandros fils de Mikion, œuvre de l'artiste rhodien Pythocritos fils de Timocharis (vers 170 av. J.-C.) (3).

Les vases peints et surtout les monnaies fournissent de leur côté des représentations du même type. Citons-en quelques-unes, qui sont bien connues : le plus ancien spécimen, explicitement daté, d'un trophée en forme de proue de navire supportant une Nikè se rencontre sur une amphore panathénaïque qui a été trouvée à Capoue et qui remonte, d'après le nom de l'archonte Nikétés qu'on y lit, à 332-331 (4) ; quelques années plus tard,

(1) G. Richter, *Bull. Metropolitan Museum*, XXIV, 1929, janvier, p. 26 à 29 avec fig. ; *Metropolitan Museum studies*, I, 1929, p. 187 à 200 avec fig. ; Noack, *Archäol. Anzeiger*, XLIV, 1929, col. 182-183 ; S. Reinach, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1930, I, p. 146 à 148, avec fig. p. 149 et pl. ; Ch. Picard, *Rev. des études grecques*, XLIV, 1931, p. 74-75 fig. 6.

(2) On a d'abord dit : la poupe ; aujourd'hui on dit : la proue.

(3) Blinkenberg et Kinch, *Bull. de l'Acad. royale de Danemark*, 1907, p. 31 à 42 avec fig. ; J. de Kergorlay, *Soirs d'épopée en Chypre, en Rhodes*, p. 307 à 311, pl. XXXV ; Ad. Reinach, *loc. cit.*, p. 504 ; Moll, *op. cit.*, pl. B II n<sup>os</sup> 84-85 ; Thiersch, *Nachrichten...*, p. 357 fig. 11. Sur la date, cf. *Ibid.*, p. 353, p. 363-364. On n'a pas manqué de rapprocher le relief de Lindos de la Niké de Samothrace (entre autres Héron de Villefosse, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 668 ; Thiersch, *loc. cit.*, p. 351).

(4) Brauchitsch, *Die Panathenaischen Preisamphoren*, p. 64-65 n<sup>o</sup> 100 et p. 113 ; Torr, *Rev. archéol.*, 1895, I, p. 161 fig. 2 ; cf. Brauchitsch, p. 65 n<sup>o</sup> 101 ; Torr, p. 162 fig. 3 ; voir aussi Torr,

nous avons les tétradrachmes de Démétrios Poliorkétés, frappés après sa victoire de 306 à Salamine de Chypre (1).

Parmi tous les exemples que nous sommes en mesure d'invoquer, le plus fameux, et qui a l'avantage de posséder des épotides (2) rappelant d'assez près les nôtres sauf les bustes (3), est l'avant de galère grandeur nature sur lequel s'élève la Nikè de Samothrace, au musée du Louvre (4). Placés sur les flancs d'une proue analogue,

---

p. 160 fig. 1. En outre Conze, Hauser et Benndorf, *op. cit.*, p. 77 ; Ad. Reinach, *loc. cit.*, p. 503 n. 13 ; Graillot dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, V, p. 847 ; Thiersch, *Sitzungsberichte...*, p. 26.

(1) Conze, Hauser et Benndorf, *op. cit.*, p. 79 ; Agnes B. Brett, *Bull. Museum Boston*, XXVIII, 1930, août, p. 71-72 ; Newell, *Coinages of Demetrius Poliorketes* ; Moll, *op. cit.*, pl. E IV a n° a 33 ; bibliogr. sommaire dans Graillot, *loc. cit.*, p. 847 n. 9. M. Pfuhl (*Archäol. Jahrbuch*, XLVII, 1932, p. 69 n. 3) ne voit pas de raison pour que le revers de ces tétradrachmes reproduise une statue. — Pour des monnaies sur lesquelles une proue de vaisseau supporte un trophée ou une Victoire, cf. Woelcke, *loc. cit.*, p. 156 et suiv. ; Graillot, *loc. cit.*, p. 847 n. 13 ; Thiersch, *Sitzungsberichte...*, p. 54 et 65. Bien d'autres monuments pourraient être allégués ici : voir par ex. Woelcke, *ibid.*, p. 152 à 161, pl. VIII.

(2) Les piédestaux de ce type n'ont pas toujours d'épotides ; sur les tétradrachmes de Démétrios Poliorkétés on les distingue très nettement. — Parmi les bonnes représentations d'épotides, signalons celles que fournissent un vase de terre cuite, au Musée du Bardo, ayant la forme d'un avant de vaisseau (L. Poinssot, dans *Cat. du Musée Alaoui*, 1<sup>er</sup> suppl., p. 152 n° 180, pl. LXXXIV n° 2), et un laraire de bronze provenant de Syrie, dans la collection de Clercq, avec deux Eros debout chacun sur une proue (De Ridder, *Coll. de Clercq*, III, p. 233 et suiv. n° 328, pl. LII ; *Mon. Piot*, XII, p. 55 et suiv., pl. VI ; Schweitzer, *Archäol. Jahrbuch*, XLVI, 1931, p. 222, fig. p. 221). Sur certaines monnaies romaines et italiennes du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., il y a aussi des proues avec épotides (Babelon, *Monn. de la Rép. rom.*, I, p. 42 à 46, cf. p. VII-VIII ; Moll, *op. cit.*, pl. E IV a n° b 27-28 ; pl. E IVb n° c 1, 3, 87, 89, 93, 112, 117, 119).

(3) Les épotides de Samothrace, qui font corps avec la *πάροδος*, présentent au-dessus d'une surface unie, une moulure en forte saillie qu'on retrouve à Mahdia ; par contre, on n'y trouve pas sur le côté les bandeaux plats. Pour les épotides de Samothrace, cf. Cartault, *op. cit.*, p. 70, pl. V ; Torr, *Ancient Ships*, p. 62, pl. V fig. 22 ; Moll, *op. cit.*, pl. B II n° 83-83 a.

(4) Quelques indications bibliographiques dans Graillot, *loc. cit.*, p. 847 n. 9, Ch. Picard, *La sculpt. antique*, II, p. 230 et

mais de moindres dimensions (1), les bronzes de Mahdia constituaient la somptueuse ornementation d'un trophée qui commémorait une victoire navale (2).

L'idée d'utiliser des bustes humains dans les conditions où nous le voyons ici est assez singulière. C'est comme un grandissement des appliques en forme de tête ou de buste qui étaient souvent employées à la décoration des meubles, — nous en avons recueilli un bon nombre dans les fouilles mêmes de Mahdia (3), — mais d'autres combinaisons où entrent des têtes humaines ont pu suggérer l'adaptation qui a été pratiquée dans notre cas : nous faisons allusion, entre autres, aux chapiteaux ioniques du Didymeion où des protomés remplacent les volutes (4) ; de même que sur nos corniches, le buste

---

Pfuhl, *loc. cit.*, p. 69 n. 1 ; dans le premier des articles auxquels nous renvoyons p. 11 n. 2, M. Thiersch a cité (p. 21-22) un certain nombre des opinions émises, avant de proposer sa théorie personnelle, qu'il a rectifiée d'ailleurs dans son second opuscule ; consulter aussi Ch. Picard, *Rev. des études grecques*, XLIV, 1931, p. 84-85 ; XLV, 1932, p. 75. Nous ne pouvons entrer ici dans les discussions relatives à la date de ce monument ; aujourd'hui on le place dans le premier quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., plutôt vers le début (Thiersch, *Nachrichten...*, p. 368 ; Horn, *Röm. Mitteil.*, II *Ergänzungsheft*, 1931, p. 90 note, cf. p. 98 ; Pfuhl, *loc. cit.*, p. 76 ; Kraemer, voir Pfuhl, *loc. cit.*, p. 69).

(1) Tandis que les épotides de Samothrace mesurent environ 0 m. 73 de haut le long du navire et 0 m. 39 à leur extrémité libre, à Mahdia nous n'avons que 0 m. 385 et 0 m. 285.

(2) Il ne s'impose pas que cette bataille ait été gagnée par la flotte athénienne ; étant donné la date assez basse à laquelle nos épotides paraissent devoir être attribuées (cf. p. 7), il est même plus vraisemblable qu'il s'agit d'une victoire remportée par quelque souverain grec : qu'on se rappelle l'ex-voto consacré sur l'Acropole d'Athènes par Attale I<sup>er</sup>, vainqueur des Galates.

(3) Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres...*, p. 10-11. On peut aussi rapprocher une applique en bois provenant d'un meuble et qui a été récemment exhumée à Carthage (L. Poinssot et Lantier, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1927, p. 206 et suiv. avec fig. ; Lantier, *Archäol. Anzeiger*, XLVI, 1931, col. 486 et fig. 10).

(4) Pontremoli et Haussoullier, *Didymes*, p. 81 à 85, 165 et suiv., pl. VII à XI, fig. à la p. 83.

s'incline vers l'intérieur ; l'attitude donnée aux visages est semblable et le sommet de la tête s'applique également sur une partie moulurée.

L'association de Dionysos, entraînant pour la symétrie celle d'Ariane, à un trophée de victoire navale n'a rien de surprenant. Ailleurs le dieu apparaît aussi avec le caractère d'un protecteur qui assure le succès sur mer : la procession où défilait à Smyrne le char-bateau lors des Dionysies du mois Anthestérion avait lieu en souvenir d'une victoire navale sur les gens de Chios (1). Le dieu avait du reste triomphé pour son propre compte des puissances de la mer et sur mer. Même sans que sa présence se justifiât par une raison spéciale (2), par une participation directe à l'événement qu'on glorifiait, Dionysos pouvait bien figurer sur un trophée naval, lui qui avait vaincu Triton et Glaucos, qui surtout, dans une aventure célèbre et demeurée populaire, avait imposé sa maîtrise souveraine aux pirates tyrrhéniens (3).



---

(1) Lenormant dans Daremberg, Saglio et Pottier, *op. cit.*, I, p. 612.

(2) Si l'on admettait que nos bronzes ont appartenu à un ex-voto dédié par un souverain grec (p. 14 n. 2), le demi-buste de Dionysos pourrait faire allusion à l'ascendance mythique du prince où témoigner de la vénération particulière qu'il avait pour ce dieu.

(3) Lenormant, *loc. cit.*, p. 610-611.

ALGER — IMPRIMERIE JULES CARBONEL